

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 00216

Numéro SIREN : 061 802 161

Nom ou dénomination : SPORTING IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2021 sous le numéro de dépôt 2963

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	4 573	4 573				
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	114 415	72 529	41 887	46 600	4 713	10.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 194		6 194	4 360	1 834	42.08
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 917		1 917	1 917		
	Total II	127 100	77 102	49 998	52 877	2 879	5.44
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	36 106		36 106	36 106		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	606 432		606 432	977 745	371 313	37.98
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	325 357		325 357	30 000	295 357	984.52
	Autres créances	2 201 228		2 201 228	843 994	1 357 234	160.81
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	432 929		432 929	1 413 154	980 225	69.36
	Disponibilités	35 535		35 535	15 430	20 105	130.29
	Charges constatées d'avance (3)	5 402		5 402	3 488	1 914	54.87
	Total III	3 642 989		3 642 989	3 319 917	323 071	9.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 770 088	77 102	3 692 986	3 372 794	320 193	9.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 917

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 552 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	552 000	552 000		
	Réserves				
	Réserve légale	55 200	55 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	170 114	170 114		
	Autres réserves	643 695	637 027	6 668	1.05
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	681 334	556 668	124 666	22.40
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 102 343	1 971 009	131 334	6.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	562 254	829 279	267 025	32.20
	Emprunts et dettes financières diverses	521 993	287 685	234 307	81.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 627	38 149	253 478	664.44
	Dettes fiscales et sociales	214 645	246 671	32 026	12.98
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	125		125	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 590 643	1 401 785	188 858	13.47
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 692 986	3 372 794	320 193	9.49

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 279 913 1 401 785

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	475 880		475 880		475 880	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 650 855		2 650 855	1 666 739	984 116	59.04
Chiffre d'affaires NET	3 126 735		3 126 735	1 666 739	1 459 996	87.60
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 586	13 044	15 543	119.16
Autres produits			0	2	1	73.60
Total des Produits d'exploitation (I)			3 155 322	1 679 784	1 475 537	87.84
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			7 187	977 745	984 932	100.74
Variation de stock (marchandises)			371 313	977 745	1 349 058	137.98
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			603 063	709 154	106 091	14.96
Impôts, taxes et versements assimilés			54 539	30 077	24 462	81.33
Salaires et traitements			739 115	569 536	169 579	29.77
Charges sociales			282 086	210 837	71 249	33.79
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 716	22 709	7	0.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				7 388	7 388	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			4	1 522	1 518	99.74
Total des Charges d'exploitation (II)			2 065 650	1 551 223	514 427	33.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 089 672	128 561	961 110	747.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	50 202	701 087	650 885	92.84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 960	17 239	1 721	9.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	69 162	718 326	649 164	90.37
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	176 315	75 411	100 903	133.80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	176 315	75 411	100 903	133.80
2. Résultat financier (V-VI)	107 153	642 915	750 067	116.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	982 519	771 476	211 043	27.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 600	35 000	26 400	75.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	8 600	35 000	26 400	75.43
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 287	4 138	150	3.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 487	28 076	15 589	55.52
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	16 775	32 214	15 439	47.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 175	2 786	10 961	393.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	293 010	217 594	75 416	34.66
Total des produits (I+III+V+VII)	3 233 083	2 433 110	799 973	32.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 551 749	1 876 442	675 307	35.99
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	681 334	556 668	124 666	22.40

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SPORTING IMMOBILIER SAS

25 RUE DES PHOCEENS

13002 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ORIGA GROUP

45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE

0491137000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 692 986.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 126 734.79 Euros et dégagant un bénéfice de 681 334.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En décembre 2019, un nouveau type de coronavirus (Covid-19) a été signalé à Wuhan en Chine.

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a prononcé l'état d'urgence sanitaire et déclaré que l'épidémie liée au Covid-A9 est devenue une pandémie au 11 mars 2020.

Cette épidémie a entraîné la mise en oeuvre de mesures gouvernementales importantes, notamment des mesures de confinement, de fermeture, d'interdiction de voyager.

Les entreprises ont également dû prendre des mesures, comme le travail à distance des employés, des restrictions de déplacements et la fermeture temporaire d'activités.

Même si les impacts de cette épidémie sont, à ce stade, difficilement quantifiables, les principaux facteurs de risques de cette épidémie ont été identifiés et incluent une baisse de chiffre d'affaires et de marge.

L'impact à court terme de perte de chiffre d'affaires et de marge sera à analyser après prise en compte des mesures de mise en congés ou en activité partielle, et selon la capacité ou pas de rattraper ultérieurement ce chiffre d'affaires.

Cependant, notre société a pris toutes les mesures nécessaires pour passer au mieux la période de crise sanitaire liée au Covid-19 et n'a pas identifié à ce stade d'incidence sur la continuité d'exploitation.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les " covenants " bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société SPORTING IMMOBILIER est la filiale de la société PERIMMO, elle-même filiale de la société UP qui s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le régime optionnel d'imposition des résultats n'a de ce fait aucune incidence sur la présentation des comptes de chacune des sociétés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	4 573		
Matériel de transport	105 324		30 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 686		
Emballages récupérables et divers	2 439		
TOTAL	116 022		30 490
Autres participations	4 360		1 834
Prêts, autres immobilisations financières	1 917		
TOTAL	6 277		1 834
TOTAL GENERAL	122 299		32 324

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			4 573	4 573
Matériel de transport		27 524	108 290	108 290
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 686	3 686
Emballages récupérables et divers			2 439	2 439
TOTAL		27 524	118 989	118 989
Autres participations			6 194	6 194
Prêts, autres immobilisations financières			1 917	1 917
TOTAL			8 111	8 111
TOTAL GENERAL		27 524	127 100	127 100

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	4 573			4 573
Matériel de transport	64 675	21 487	15 036	71 126
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	174	1 229		1 403
TOTAL	69 422	22 716	15 036	77 102
TOTAL GENERAL	69 422	22 716	15 036	77 102

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	21 487				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 229				
TOTAL	22 716				
TOTAL GENERAL	22 716				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 917	1 917	
Autres créances clients	325 357	325 357	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 739	52 739	
Groupe et associés	2 148 008	2 148 008	
Débiteurs divers	481	481	
Charges constatées d'avance	5 402	5 402	
TOTAL	2 533 904	2 533 904	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	562 254	562 254		
Emprunts et dettes financières divers	610	610		
Fournisseurs et comptes rattachés	291 627	291 627		
Personnel et comptes rattachés	67 927	67 927		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 115	86 115		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 563	15 563		
Autres impôts taxes et assimilés	45 041	45 041		
Groupe et associés	521 383	521 383		
Autres dettes	125	125		
TOTAL	1 590 643	1 590 643		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	23.0000	24 000			24 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		NA
Agencements et aménagements		NA
Installations techniques		NA
Matériels et outillages		NA
Matériel de transport	Linéaire	5 ANS
Matériel de bureau	Linéaire	3 ANS
Mobilier		NA

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Détermination du coût d'entrée :

Le coût d'entrée comprend le coût d'acquisition (charge foncière, travaux, honoraires, frais techniques, à l'exception des frais de financement) et les frais d'acquisition.

Cas particulier des ventes par lots:

Les opérations vendues par lots sont déstockées en fonction de leur quote-part de parties communes.

Le montant des stocks se détaille comme suit :

- Appartement détenu à LA FOUX D'ALLOS	36 106
- Opération marchand de biens en-cours	606 432
TOTAL	642 538

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Une évaluation bien immobilier par bien immobilier est effectuée à la clôture des comptes.

Si celle-ci fait ressortir une moins value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

En cas de moins value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 433
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 625
Dettes fiscales et sociales	115 640
Autres dettes	125
Total	126 823

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 402
Total	5 402

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 584		
Créances clients et comptes rattachés	93 377		
Autres créances	2 148 008		
Emprunts et dettes financières diverses	520 353		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	69 160
Total	69 160

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	6
Total	11

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	176 315	69 162
Dont entreprises liées	158 789	50 202

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 670 euros, et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS UP	SAS	15 150 000	260 R. GUILLAUME DU VAIR 13290 AIX EN PROVENCE

SPORTING IMMOBILIER SAS
13002 MARSEILLE

13002 MARSEILLE

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le 31/07/2020
Stéphane PEREZ - Président

SPORTING IMMOBILIER

Société par Actions Simplifiée au capital de 552 000 euros

Siège social : 583 avenue du Prado

13008 MARSEILLE

061 802 161 RCS MARSEILLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 681 334 euros, de la manière suivante :

- En totalité à la distribution de dividendes, soit 681 334 €

Le revenu distribué à l'associée unique sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour se conformer à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le revenu distribué est éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

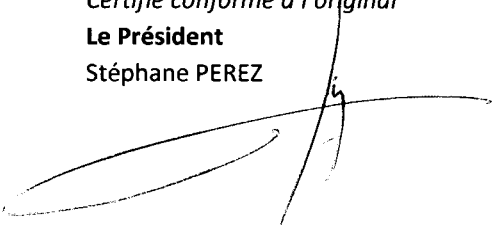
Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2018			550 000 €		550 000 € ⁽¹⁾	22,91666 €
31/12/2017	-	-	-	-	-	-
31/12/2016	628 245 €	26,17687 €	628 245 €	-	-	-

⁽¹⁾ Distribution exceptionnelle prélevée sur le poste « Autres réserves » décidée par l'associée unique le 27 décembre 2019.

Certifié conforme à l'original

Le Président

Stéphane PEREZ



SASU SPORTING IMMOBILIER

Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 552.000 €

Siège social :

25 rue des Phocéens
13002 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Nomination :

Assemblée générale du 29 Juin 2019

Exercices : 2019 à 2024

CONSEILS CONSULTANTS ASSOCIES

FIDECOMPTA

S.A. au capital de 200.000 €

Fiduciaire d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes Inscrit

Parc du Banian - Montée de Saint Menet
B.P. 12
13367 Marseille Cedex 11

Téléphone : 04.91.27.12.47 + - Fax : 04.91.27.37.00
E. Mail : contact@fidecompta.fr

064 801 152 RCS Marseille - APE 6920Z

Conseils Consultants Associés

FIDECOMPTA

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

PARC DU BANIAN
MONTEE DE SAINT MENET
B.P. 12
13367 MARSEILLE CEDEX 11

le 11 septembre 2020

TELEPHONE 04.91.27.12.47
Télécopie 04.91.27.37.00
E. Mail : contact@fidecompta.fr

S.A. au capital de 200.000 €
064 801 152 RCS Marseille - APE 6920Z

SASU SPORTING IMMOBILIER

25 rue des Phocéens
13002 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Associé de la Société SPORTING IMMOBILIER SASU,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPORTING IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 31 juillet 2020 et dans les autres documents adressés à l'Associé. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnés à l'article D441-4 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

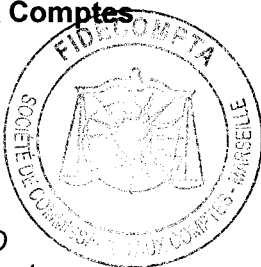
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait le 11 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
FIDECOMPTA



Stéphane BLANCARD
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	4 573	4 573				
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	114 415	72 529	41 887	46 600	4 713	10.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	6 194		6 194	4 360	1 834	42.08
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 917		1 917	1 917		
	Total II	127 100	77 102	49 998	52 877	2 879	5.44
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	36 106		36 106	36 106		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	606 432		606 432	977 745	371 313	37.98
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	325 357		325 357	30 000	295 357	984.52
	Autres créances	2 201 228		2 201 228	843 994	1 357 234	160.81
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	432 929		432 929	1 413 154	980 225	69.36
Comptes de Régularisation	Disponibilités	35 535		35 535	15 430	20 105	130.29
	Charges constatées d'avance (3)	5 402		5 402	3 488	1 914	54.87
	Total III	3 642 989		3 642 989	3 319 917	323 071	9.73
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 770 088	77 102	3 692 986	3 372 794	320 193	9.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 917

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 552 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	552 000	552 000		
	Réserves				
	Réserve légale	55 200	55 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	170 114	170 114		
	Autres réserves	643 695	637 027	6 668	1.0%
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	681 334	556 668	124 666	22.4%
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 102 343	1 971 009	131 334	6.6%
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	562 254	829 279	267 025	32.2%
	Emprunts et dettes financières diverses	521 993	287 685	234 307	81.4%
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 627	38 149	253 478	664.4%
	Dettes fiscales et sociales	214 645	246 671	32 026	12.9%
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	125		125	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 590 643	1 401 785	188 858	13.4%
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 692 986	3 372 794	320 193	9.4%

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 279 913 1 401 785

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	475 880		475 880			475 880	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 650 855		2 650 855	1 666 739		984 116	59.04
Chiffre d'affaires NET	3 126 735		3 126 735	1 666 739		1 459 996	87.6C
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 586	13 044		15 543	119.16
Autres produits			0	2		1	73.6C
Total des Produits d'exploitation (I)			3 155 322	1 679 784		1 475 537	87.84
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			7 187	977 745		984 932	100.74
Variation de stock (marchandises)			371 313	977 745		1 349 058	137.98
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			603 063	709 154		106 091	14.9C
Impôts, taxes et versements assimilés			54 539	30 077		24 462	81.33
Salaires et traitements			739 115	569 536		169 579	29.77
Charges sociales			282 086	210 837		71 249	33.79
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 716	22 709		7	0.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				7 388		7 388	100.0C
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	1 522		1 518	99.74
Total des Charges d'exploitation (II)			2 065 650	1 551 223		514 427	33.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 089 672	128 561		961 110	747.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	50 202		701 087		650 885	92.84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	18 960		17 239		1 721	9.98
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	69 162		718 326		649 164	90.37
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	176 315		75 411		100 903	133.80
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	176 315		75 411		100 903	133.80
2. Résultat financier (V-VI)	107 153		642 915		750 067	116.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	982 519		771 476		211 043	27.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 600		35 000		26 400	75.43
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	8 600		35 000		26 400	75.43
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 287		4 138		150	3.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 487		28 076		15 589	55.52
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	16 775		32 214		15 439	47.93
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 175		2 786		10 961	393.38
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	293 010		217 594		75 416	34.66
Total des produits (I+III+V+VII)	3 233 083		2 433 110		799 973	32.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 551 749		1 876 442		675 307	35.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	681 334		556 668		124 666	22.40

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ORIGA GROUP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 692 986.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 126 734.79 Euros et dégageant un bénéfice de 681 334.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En décembre 2019, un nouveau type de coronavirus (Covid-19) a été signalé à Wuhan en Chine.

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a prononcé l'état d'urgence sanitaire et déclaré que l'épidémie liée au Covid-A9 est devenue une pandémie au 11 mars 2020.

Cette épidémie a entraîné la mise en oeuvre de mesures gouvernementales importantes, notamment des mesures de confinement, de fermeture, d'interdiction de voyager.

Les entreprises ont également du prendre des mesures, comme le travail à distance des employés, des restrictions de déplacements et la fermeture temporaire d'activités.

Même si les impacts de cette épidémie sont, à ce stade, difficilement quantifiables, les principaux facteurs de risques de cette épidémie ont été identifiés et incluent une baisse de chiffre d'affaires et de marge.

L'impact à court terme de perte de chiffre d'affaires et de marge sera à analyser après prise en compte des mesures de mise en congés ou en activité partielle, et selon la capacité ou pas de rattraper ultérieurement ce chiffre d'affaires.

Cependant, notre société a pris toutes les mesures nécessaires pour passer au mieux la période de crise sanitaire liée au Covid-19 et n'a pas identifié à ce stade d'incidence sur la continuité d'exploitation.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les " covenants " bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société SPORTING IMMOBILIER est la filiale de la société PERIMMO, elle-même filiale de la société UP qui s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le régime optionnel d'imposition des résultats n'a de ce fait aucune incidence sur la présentation des comptes de chacune des sociétés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	4 573		
Matériel de transport	105 324		30 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 686		
Emballages récupérables et divers	2 439		
TOTAL	116 022		30 490
Autres participations	4 360		1 834
Prêts, autres immobilisations financières	1 917		
TOTAL	6 277		1 834
TOTAL GENERAL	122 299		32 324

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			4 573	4 573
Matériel de transport		27 524	108 290	108 290
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 686	3 686
Emballages récupérables et divers			2 439	2 439
TOTAL		27 524	118 989	118 989
Autres participations			6 194	6 194
Prêts, autres immobilisations financières			1 917	1 917
TOTAL			8 111	8 111
TOTAL GENERAL		27 524	127 100	127 100

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	4 573			4 573
Matériel de transport	64 675	21 487	15 036	71 126
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	174	1 229		1 403
TOTAL	69 422	22 716	15 036	77 102
TOTAL GENERAL	69 422	22 716	15 036	77 102

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	21 487				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 229				
TOTAL	22 716				
TOTAL GENERAL	22 716				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 917	1 917	
Autres créances clients	325 357	325 357	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 739	52 739	
Groupe et associés	2 148 008	2 148 008	
Débiteurs divers	481	481	
Charges constatées d'avance	5 402	5 402	
TOTAL	2 533 904	2 533 904	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	562 254	562 254		
Emprunts et dettes financières divers	610	610		
Fournisseurs et comptes rattachés	291 627	291 627		
Personnel et comptes rattachés	67 927	67 927		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 115	86 115		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 563	15 563		
Autres impôts taxes et assimilés	45 041	45 041		
Groupe et associés	521 383	521 383		
Autres dettes	125	125		
TOTAL	1 590 643	1 590 643		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	23.0000	24 000			24 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		NA
Agencements et aménagements		NA
Installations techniques		NA
Matériels et outillages		NA
Matériel de transport	Linéaire	5 ANS
Matériel de bureau	Linéaire	3 ANS
Mobilier		NA

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Détermination du coût d'entrée :

Le coût d'entrée comprend le coût d'acquisition (charge foncière, travaux, honoraires, frais techniques, à l'exception des frais de financement) et les frais d'acquisition.

Cas particulier des ventes par lots:

Les opérations vendues par lots sont déstockées en fonction de leur quote-part de parties communes.

Le montant des stocks se détaille comme suit :

- Appartement détenu à LA FOUX D'ALLOS	36 106
- Opération marchand de biens en-cours	606 432
TOTAL	642 538

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Une évaluation bien immobilier par bien immobilier est effectuée à la clôture des comptes.

Si celle-ci fait ressortir une moins value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

En cas de moins value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 433
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 625
Dettes fiscales et sociales	115 640
Autres dettes	125
Total	126 823

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 402
Total	5 402

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 584		
Créances clients et comptes rattachés	93 377		
Autres créances	2 148 008		
Emprunts et dettes financières diverses	520 353		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	69 160
Total	69 160

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	6
Total	11

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	176 315	69 162
Dont entreprises liées	158 789	50 202

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 670 euros, et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS UP	SAS	15 150 000	260 R. GUILLAUME DU VAIR 13290 AIX EN PROVENCE

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SPORTING IMMOBILIER SAS
13002 MARSEILLE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SARL LEBAM SARL - SARL HABSIDE RENOVATION SARL - SCV CANTEPERDRIX SCCV - SCV AIGUES MARINES SCCV - SCI NATURA PARC IMMO - SCV 769 MAZARGUES SCCV - SCV LES ALLEES DE LA REYNARD - SCV ROBION LUBERON SCCV - SNC DOMAINE DE LA RODE SNC - SCV ST CYR LA MADRAGUE SCCV - SCV FORT LACYDON SCCV - SCV HDB SCCV - SCV L'APARTE SCCV - SCV GARRIGUES-BEDARRIDES SCC - SCV 154 ROUMAGOUA SCCV - SCV PANORAMA B SCCV - SNC SET CLUB RESORT SNC - SCV LE VERGER SCCV - SNC LE VIRTUOSE SNC	1 000	186 930	50.00	500	500			114 986	186 930		
	1 000	3 022	50.00	400	400				3 022		
	1 000	60 925	40.00	300	300	23 497			60 925		
	2 000	127 694	30.00	500	500	137 442		495 250	127 694		
	1 000	46 941	25.00	200	200				46 941		
	1 000	337 476	20.00	200	200			4 172	337 476		
	1 000	42 323	20.00	200	200	268 844			42 323		
	1 000	68 082	20.00	200	200				68 082		
	1 000	206 523	20.00	200	200				206 523		
	1 000	1 800	20.00	200	200				1 800		
	1 000	2 519	20.00	200	200				2 519		
	1 000	11 892	20.00	200	200			272	11 892		
	1 000	56 956	20.00	200	200				56 956		
	1 000	6 555	20.00	200	200				6 555		
	1 000	2 333	20.00	200	200				2 333		
	1 000	2 342	20.00	200	200				2 342		
	1 000	700	20.00	200	200				700		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A			20.00								
			20.00								

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le 31/07/2020
Stéphane PEREZ - Président

ANNEXE 1

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait le 11 septembre 2020

**Le Commissaire aux Comptes
FIDECOMPTA**



**Stéphane BLANCARD
Commissaire aux Comptes**

